

VOYAGE D'ARCHITECTURE EN FLANDRE

du jeudi 14 au dimanche 17 septembre (3 nuits sur place)

Conditions financières :

PRIX : 650,00 euros (Prix susceptible de modifications suivant le nombre d'inscrits)

Nombre de participants limité à 25 personnes. **Clôture des inscriptions le 29 mai.**

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner avant le 29 mai

A retourner accompagné de votre règlement à l'ordre de : la Maison de l'Architecture de Haute-Savoie
 Chez Isabelle DUPUIS-BALDY architecte (trésorière de la MA74) – 31 rue des Pommaries – 74940 ANNECY-LE VIEUX.
 Une première inscription peut être envoyée par mail à contact@maison-architecture-74.org . Le règlement et le bulletin papier devront être envoyés par courrier

participant 1

Nom: _____ prénom: _____ né(e) le: _____
 Adresse: _____
 Tél: _____ mail: _____

participant 2

Nom: _____ prénom: _____ né(e) le: _____
 Adresse: _____
 Tél: _____ mail: _____

à cocher	nbre	prix U	Total €
<input type="checkbox"/> Je m'inscris au voyage en Flandre du jeudi 14 au dimanche 17 septembre et règle l'acompte de 350€ avant le 29 mai.		x 350 € =	€
<input type="checkbox"/> Je suis adhérent à la MA 74 et j'ai réglé mon adhésion 2017			
<input type="checkbox"/> J'adhère à la MA 74 . Je joins mon bulletin d'adhésion téléchargeable sur http://www.maison-architecture-74.org/adhesion.htm		x 20 € =	€
<input type="checkbox"/> Je souhaite une chambre privative pour 3 nuits (dans la limite des places disponibles)		x 90 € =	€
<input type="checkbox"/> Je joins un chèque du montant total de :			€
<input type="checkbox"/> Je fais un virement sur le compte de la maison de l'architecture de haute Savoie d'un montant total de :			€

RIB de la Maison de l'Architecture de Haute Savoie:

IBAN: FR76 1009 6182 2000 0234 3290 123

BIC: CMCIFRPP

nota : un virement par carte bancaire vous permet de bénéficier de votre assurance annulation en cas de désistement (selon conditions liées à votre banque), ce que la ma74 n'est pas en mesure de prendre en charge

à,

le:

Signature: